

REUNION DU 30 mars 2017

Feuillet n° : 2017/

COMPTE RENDU

Le trente mars deux mille dix-sept à vingt heures 30, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Gérard BAUDRY, maire.

Date de la convocation : 22/03/2017

Nombre de conseillers en exercice : 15 ; Présents: 13; Votants : 14

Conseillers présents : MM. Gérard BAUDRY, Yves RUELLAN, Bernadette AUGEREAU, Daniel BOUILLIS, Roseline CAUGANT, Laurent MAUFRAS, Brigitte NICOLAS, Patrice GINGAT, Michel BOURDAIS, Arnaud COLLIN, Nadège LESSIRARD, Patricia CARET, Yannick DANIEL -

Conseiller(s) absent(s) : Marielle VIRLOUP, Nathalie AUSSANT qui a donné procuration à Arnaud COLLIN-

Secrétaire : Mme Brigitte Nicolas .

Ordre du jour : - Vote du programme des travaux et acquisitions 2017 ; - Vote des taux des impôts locaux ; - Révision des tarifs ; - Vote des budgets 2017 ; - Affectation des résultats ; - Droit de Prémption Urbain ; - Divers ...

COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION : Les conseillers municipaux approuvent le procès-verbal de la réunion du 15/03/2017 et signent le registre des délibérations.

N° 21-2017-VOTE DU PROGRAMME DES TRAVAUX ET ACQUISITIONS 2017 :

Mme Brigitte NICOLAS, adjointe au maire donne lecture du programme des investissements 2017 suivants :

OBJET	Article		R.A.R TTC	Crédits	TOTAL
	comptable	Opération	2016	2017	
Emprunts (capital)	1641	OPFI		35 000,00 €	35 000,00 €
Création du Plan Local d'Urbanisme	202	36	11 085,00 €	-11 085,00 €	0,00 €
Etude profil de baignade	2031	ONA	2 800,00 €		2 800,00 €
ACQUISITION MATERIEL & MOBILIER					
panneaux signalisation	2151	1	1 821,00 €		1 821,00 €
matériel de voirie	21578	5	567,00 €	2 633,00 €	3 200,00 €
matériel d'illumination	2158	1		500,00 €	500,00 €
matériel informatique mairie	2183	1	276,00 €	-276,00 €	0,00 €
matériel sécurité	2188	1	500,00 €	500,00 €	1 000,00 €
BIBLIOTHEQUE					
Matériel informatique	2183	13	121,00 €	-121,00 €	0,00 €
Mobilier	2184	13	421,00 €	1 079,00 €	1 500,00 €
ENROCHEMENT DIGUE					
reprise enrochement et renforcement	2148	9	5 000,00 €	4 000,00 €	9 000,00 €
RESEAU INCENDIE					
Pose borne incendie chemin des dis	21568	5	16 080,00 €		16 080,00 €
BATIMENT SCOLAIRE					
Panneau enseigne	21312	2		624,00 €	624,00 €
SANITAIRES PUBLICS					
Serrure monnayeur	21318	15		860,00 €	860,00 €
EGLISE					
Réfection plancher cœur et divers	21318	4	1 500,00 €		1 500,00 €

SALLE POLYVALENTE					
Remplacement 5 radiateurs	21312	22	40,00 €	1 650,00 €	1 690,00 €
Remplacement 2 portes secours côté Est	21312	22		6 900,00 €	6 900,00 €
RUE DU BAS CHAMP					
Aménagement trottoir côté "Ouest"	2151	43	21 400,00 €	2 581,40 €	23 981,40 €
Aménagement trottoir côté "Est"	2151	43		8 300,00 €	8 300,00 €
AMENAGEMENT RUE DU BORD DE MER					
Réfection parking commerces & sécurisat°	2151	44	15 415,00 €		15 415,00 €
Plateau surélevé au n° 65	2151	44		14 500,00 €	14 500,00 €
Panneau d'information électronique	2151	44		5 600,00 €	5 600,00 €
2 portiques parking 5 rue du bord de mer	2151	44		2 700,00 €	2 700,00 €
AMENAGEMENT RUE DES VERDIERES- RUE DE LA GREVE					
Effacement réseaux électriques	2041582	38	31 659,00 €		31 659,00 €
Réseau d'éclairage public	238	38	40 726,00 €		40 726,00 €
aménagements chaussée et passage de sécurité	2151	38	57 291,00 €	371 305,00 €	428 596,00 €
AMENAGEMENT AIRE CAMPING-CARS					
rue des mielles de maure	2151	31		130 000,00 €	130 000,00 €
CREDITS POUR IMPREVUS	20	OPFI		5 000,00 €	5 000,00 €
Total :			206 702,00 €	582 250,40 €	788 952,40 €

2/ CAMPING (HTVA)

Matériel informatique et téléphonique	2183	78	1 458,00 €	542,00 €	2 000,00 €
Modernisation bâtiments-terrain	2145	78	30 629,00 €	8 642,74 €	39 271,74 €
Dépenses imprévues	022			2 000,00 €	2 000,00 €
Total:			32 087,00 €	11 184,74 €	43 271,74 €

3/ ASSAINISSEMENT (HTVA)

Installat° matériel outillage	21532	83	74 492,00 €	72 404,37 €	146 896,37 €
Amortisss subventions d'équipement	13913 & 13918			12 101,00 €	12 101,00 €
Dépenses imprévues	020			5 000,00 €	5 000,00 €
Total:			74 492,00 €	89 505,37 €	163 997,37 €

4/ LOTISSEMENT DES ONDES (HTVA)

études et M,O	6045			150 000,00 €	150 000,00 €
Charges gestion courante	658			60,00 €	60,00 €

Frais financiers	661		5 000,00 €	5 000,00 €
Déficit antérieur	002		216 971,05 €	216 971,05 €
Dépenses imprévues	022		4 000,00 €	4 000,00 €
Total:				376 031,05 €

Après délibération le conseil municipal ,

- Approuve le programme des travaux et des acquisitions ci-dessus et donne pouvoir au maire pour la signature des actes et pièces relatifs à ces investissements.

N° 22-2017-VOTE DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX

L'équilibre budgétaire se réalise avec un produit attendu de 282 919€ . Compte tenu des bases fiscales notifiées par le Trésorier Payeur Général, le conseil municipal décide de majorer les taux de 2.00%. Les taux votés s'élèvent à : Taxe d'habitation : 15.00% au lieu de 14.71 ; Foncier bâti: 15.94% au lieu de 15.63 et Foncier non bâti 49.23% au lieu de 48.26.

N° 23-2017- REVISION TARIFS :

Le conseil municipal majore de 2% les tarifs suivants :

		Nx tarifs	Effet au
CIMETIERE -concessions			30/03/2017
TOMBES			'
30 ans	2m2	189,00 €	'
	(pont-benoit)	252,00 €	'
	4m2	381,00 €	'
	(pont-benoit)	516,00 €	'
COLUMBARIUM			'
10 ans	Case	435,00 €	'
	(pont-benoit)	569,00 €	'
	Cavurne	375,00 €	'
	(pont-benoit)	480,00 €	'
20 ans	Case	870,00 €	'
	(pont-benoit)	1 137,00 €	'
	Cavurne	747,00 €	'
	(pont-benoit)	957,00 €	'
COMMERCE AMBULANT			'
	DIVERS /jour	32,00 €	'
	pizzaïlo/jour	12,50 €	'

N° 24-2017-VOTE DES BUDGETS 2017

Mme Brigitte NICOLAS, Adjointe au maire, après avoir présenté le programme des investissements 2017, donne lecture des propositions de budgets équilibrés en dépenses et recettes à :

COMMUNE :	Fonctionnement :	683 492.00€
	Investissement :	788 952.40€
ASSAINISSEMENT :	Exploitation:	214 541.47€
	Investissement:	163 997.37€
CAMPING :	Fonctionnement :	104 991.74€
	Investissement :	43 271.74€
LOTISSEMENT DES ONDES :		
	Fonctionnement :	473 869.03€ (y compris les mouvements de stocks)
	Investissement :	174 738.06€ (y compris les mouvements de stocks)

Après délibération, le conseil municipal , adopte les budgets 2017.

Feuillet n° : 2017/

N° 25-2017-AFFECTATION DES RESULTATS :

Le conseil municipal décide l'affectation des excédents 2016 au financement des investissements pour les montants suivants :

BUDGET PRINCIPAL: 114 352.75€ à inscrire à l'article 1068 ;
CAMPING DES ONDES : 205.54€ à inscrire au compte 1068 ;

N° 26-2017 :REDEVANCE SUR L'AIRE DE CAMPING-CARS DU BELVEDERE : EXTENSION DE LA REGIE DU CAMPING MUNICIPAL & REMUNERATION DU REGISSEUR:

Le maire propose d'intégrer l'encaissement des redevances de l'aire de camping-cars du belvédère située aux mielles de maure à la régie du camping municipal. Pendant la période d'ouverture du terrain de camping municipal, le régisseur sera chargé de l'encaissement de la redevance de l'aire de camping-cars du belvédère qui a été fixée à 6€ par jour et par véhicule suivant la délibération du 29/09/2016. La rémunération du régisseur sera alors majorée de l'équivalent d'une heure de travail par jour soit 90 heures pour la saison estivale.

Après délibération , le conseil municipal,

- Adopte la création du stationnement payant de l'aire de camping-cars du belvédère du 10 juin au 10 septembre 2017;
- Décide l'extension de la régie du camping municipal pour l'encaissement de la redevance de l'aire de camping-cars du belvédère ;
- Confirme le montant de la redevance forfaitaire à 6€ par nuit, par véhicule et par emplacement (en stationnement entre 12h et 12h le lendemain, de façon permanente ou temporaire) y compris la taxe de séjour ;
- Décide de la majoration de 90h de la base de la rémunération du régisseur conformément à la délibération en date du 15/03/2017 ;
- Charge le maire de la mise en place de la formule d'encaissement la plus appropriée : paiement direct à l'accueil du camping ou (et) sur l'aire du camping-cars ; et de la mise en place de la signalétique ;
- Donne pouvoir au maire pour la signature des actes et pièces nécessaires .

N° 27-2017 – Urbanisme – DROIT DE PREEMPTION URBAIN :

Le conseil municipal abandonne son droit de préemption sur la vente des propriétés suivantes :

- 13 rue du cheminet cadastrée section B n°253 vendue par les Cts PICOT ;
- La chapelle cadastrée section B n° 56 vendu par Mr ROGER.

DIVERS :

Bureaux de vote élection présidentielle des 23/04 et 07/05/2017 : Le conseil municipal arrête les tableaux des permanences au bureau de vote .

Aménagement rue des verdières - financement et appel d'offres : Le maire communique les réponses aux demandes de subventions : DETR (98 093€ attendus) - simple accusé de réception permettant un commencement de travaux sans assurance de l'attribution ; réserve parlementaire de Gilles Lurton : 9 750 € ; amendes de police (2000€ attendus): sans réponse ; Département (22 350€ attendus): sans réponse . Toutefois et sans engagement de la réalisation des travaux avant l'accord de toutes les subventions le maire propose de lancer l'appel d'offres . Ce qui permettra en cas de déblocage des subventions de pouvoir démarrer les travaux dès le mois de septembre .Le conseil municipal approuve cette proposition.

Demande de participation de la ville de Cancale aux frais du RASED : Le maire donne lecture du courrier de la ville Cancale sollicitant une participation annuelle de 246€ au titre de l'hébergement Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficultés .Le conseil municipal ne donne pas suite à cette demande .

→* *Récapitulatif des délibérations* : n°s 21-2017 ; 22-2017 ; 23-2017 ; 24-2017 ; 25-2017 ; 26-2017 ; 27-2017 ;

→* *Signatures des membres présents:*

Gérard BAUDRY	
Yves RUELLAN	
Bernadette AUGEREAU	
Daniel BOUILLIS	
Brigitte NICOLAS	
Patrice GINGAT	
Michel BOURDAIS	
Marielle VIRLOUP	ABSENTE
Arnaud COLLIN	
Roseline CAUGANT	
Nathalie AUSSANT	ABSENTE
Nadège LESSIRARD	
Laurent MAUFRAS	
Patricia CARET	
Yannick DANIEL	

Le maire,